



LES ENERGIES
QUI NOUS RASSEMBLENT

LETTRE D'INFORMATION

N°1



Projet éolien de SOLVEO Energies à Marnay-sur-Marne

Editorial

A l'attention des habitants de Marnay-sur-Marne,

Notre entreprise, SOLVEO Energies, producteur français indépendant d'énergies renouvelables, étudie actuellement la possibilité de développer un parc éolien sur le territoire de Marnay-sur-Marne.

Dans ce cadre, SOLVEO Energies a pu présenter cette démarche à la municipalité, afin d'inscrire ce projet au mieux dans le contexte du territoire. SOLVEO Energies a également proposé un partenariat aux élus, non acté à ce jour, pour partager les retombées économiques de ce potentiel projet.

Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans l'objectif de la commune de prendre une part active à la transition énergétique. En effet, en décembre dernier, les élus de Marnay-sur-Marne ont, en concertation avec les habitants, délibéré pour valider une zone d'accélération sur la commune en faveur de l'éolien.

À la suite de cela, SOLVEO Energies a décidé d'engager des études techniques et environnementales autour de ce potentiel projet éolien. Elles permettront d'en confirmer la faisabilité et d'intégrer l'ensemble des enjeux locaux.

Dans ce cadre, un mât de mesure du vent sera notamment installé à partir du mois de mars.

Vous trouverez dans cette lettre d'information des premiers éléments de présentation sur le contexte et sur le projet éolien envisagé en espérant que celle-ci puisse répondre à vos attentes.

Maëva NOTREAMI
Chef de projet

Les énergies renouvelables : un enjeu d'indépendance énergétique et de lutte contre le changement climatique

Le développement des énergies renouvelables constitue aujourd'hui un enjeu majeur :

- ▶ **Pour répondre aux enjeux d'indépendance et d'autonomie énergétique** du pays avec les hausses importantes des prix de l'énergie et les incertitudes géopolitiques (guerre en Ukraine et au Proche-Orient...);
- ▶ **Pour lutter plus intensément contre le changement climatique et sortir des énergies fossiles** (épisodes climatiques extrêmes : sécheresse, canicule, inondations...).

La France a ainsi voté le 10 mars 2023 la loi d'accélération pour les énergies renouvelables et a appelé par ce biais **les collectivités à définir leurs zones d'accélération et à prendre part aux projets d'énergies renouvelables**. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet éolien envisagé à Marnay-sur-Marne.

PaCS

Zoom sur le PaCS : le partenariat proposé par SOLVEO Energies à la commune de Marnay-sur-Marne

Avec le PaCS, SOLVEO Energies propose aux collectivités de s'associer via un partenariat autour d'un projet éolien pour participer à la transition énergétique, en cohérence avec les objectifs de la loi. Avec ce partenariat, la collectivité et SOLVEO travaillent **ensemble** à la définition du projet et **partagent la valeur créée**. Ce partenariat repose sur plusieurs atouts : la création d'une société de projet dédiée ; un co-développement avec la collectivité tout au long du projet ; une concertation en continu avec le public ; et un partage des retombées économiques liées à la vente de l'électricité dans la durée.

SOLVEO Energies souhaite ainsi mettre en place un tel partenariat avec la commune de Marnay-sur-Marne : pour donner aux élus toute l'information et les données liées aux études ; pour octroyer à la commune un droit de vote dans les décisions liées au projet potentiel ; pour partager les bénéfices économiques du projet afin que la municipalité puisse investir dans des actions au service des habitants (rénovation de voirie ou de luminaires ; développement ou pérennisation de certains services publics locaux ; rénovation énergétique des bâtiments ; participation à la vie des associations locales...).

Le projet éolien envisagé à Marnay-sur-Marne

3 

Éoliennes

ENVIRON

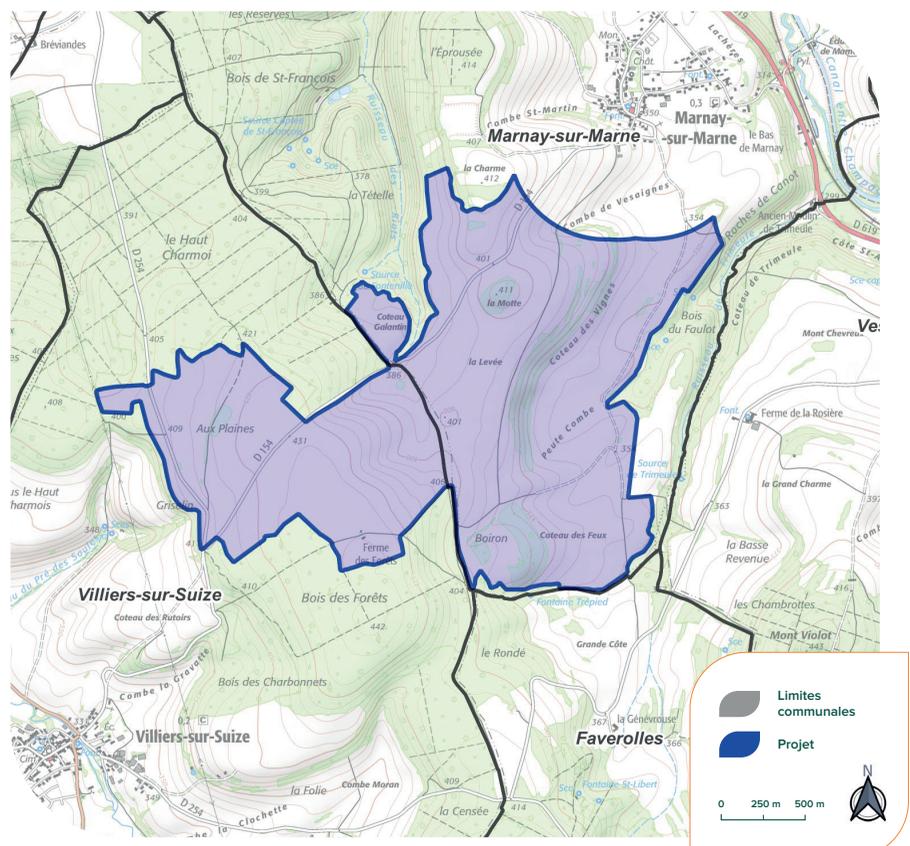
13 000 

personnes alimentées en électricité verte, soit l'équivalent de 30% de la consommation électrique de la communauté d'agglomération de Chaumont (chauffage compris).¹

20 000 €

par an de revenu pour la commune (fiscalité estimée pour une puissance installée de 15MW hors retombées économiques liées à un potentiel partenariat.

La zone d'étude pour ce potentiel projet est présentée dans la carte ci-dessous :



(1) Estimation faite à partir des données de l'agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie) et de l'Insee pour les données sur la population française.

Les grandes étapes d'un projet éolien



Déroulement des études techniques et environnementales

Les études engagées par SOLVEO Energies visent à préciser les caractéristiques du projet éolien envisagé (modèles d'éoliennes, scénarios de localisation, mesures d'aménagement...). Elles sont réalisées avec l'appui de bureaux d'études spécialisés. Durant cette phase, des services de l'Etat et des associations locales seront également consultés.



Études naturalistes

Les études naturalistes permettent d'établir un état initial de la zone du projet et ses alentours. Elles s'appuient sur des connaissances existantes (bibliographie, associations naturalistes) et sur des observations de terrains effectuées durant toute une saison biologique à partir de protocoles spécifiques définis par l'Etat. Elles permettent d'identifier les sensibilités du site liées à la biodiversité et de les prendre en compte dans la conception du projet. Les études naturalistes comprennent la faune (en particulier l'avifaune et les chiroptères), la flore et les habitats naturels.



Études paysagères

Les études paysagères permettent d'identifier les enjeux paysager et patrimoniaux du site afin d'adapter le projet aux spécificités du territoire. Elles donnent notamment lieu à la réalisation de photomontages afin d'appréhender l'insertion paysagère des futures éoliennes.



Études acoustiques

Les études acoustiques consistent à installer à différents points de la zone d'études des sonomètres qui serviront à mesurer le bruit ambiant de l'environnement à son état initial. Des simulations sont ensuite réalisées pour déterminer l'impact acoustique d'un potentiel futur parc éolien sur son environnement.



Étude du vent

L'étude de vent consiste à installer sur la zone d'étude un mât de mesure anémométrique d'une hauteur de 103m (fin mars 2024 à Marnay-sur-Marne). Le mât permet de confirmer le potentiel de vent du site et d'affiner les caractéristiques techniques à prévoir pour les potentielles éoliennes. Il permet également de mesurer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en hauteur, grâce à des micros et des capteurs.

➤ Grâce à ces expertises, les services de l'Etat bénéficieront des éléments nécessaires pour évaluer la pertinence du projet. Sur la base de cette évaluation et de l'enquête publique, le Préfet pourra par la suite statuer sur l'autorisation.

La démarche de concertation liée au projet

Si la municipalité décide de travailler en partenariat avec SOLVEO Energies sur le développement de ce projet, des comités seront mis en place avec des représentants du conseil municipal pour suivre le déroulement des études et décider des principales caractéristiques à envisager pour le projet.

En parallèle, SOLVEO Energies met en place une démarche d'information et de concertation autour du projet envisagé. L'objectif est de présenter l'état d'avancement du projet et de répondre à toutes les questions des habitants. Ce dispositif pourra également permettre de travailler avec les citoyens volontaires qui seraient intéressés pour réfléchir aux mesures d'accompagnement qui pourront être mises en place par la suite (au niveau de l'insertion paysagère, de la biodiversité...), ainsi qu'à l'utilisation des retombées économiques issues de la vente d'électricité.

À propos de SOLVEO Energies

Producteur français d'énergies renouvelables, SOLVEO Energies a été créé en 2008 par Jean-Marc Matéos, également dirigeant de la société Matéos Electricité spécialisée depuis 30 ans dans l'ingénierie et l'installation électrique auprès de l'industrie et du bâtiment.

Le développement de l'ensemble des activités du groupe en France et à l'international s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire reconnus depuis plus de 20 ans de femmes et d'hommes convaincus par les énergies renouvelables.



Notre équipe se tient à votre disposition pour toute question ou pour toute remarque.

Maëva NOTREAMI

Chef de projet

✉ m.notreami@solveo-energies.com

Emmanuel VAILLE

Responsable de la concertation

✉ e.vaille@solveo-energies.com

Margot GUICHARD

Responsable Partenariats collectivités

✉ m.guichard@solveo-energies.com

www.solveo-energies.com

